



a chronique **Ovine**

Semaine 9 du 3 mars 2023

Distribuer le concentré le matin avec du fourrage à volonté



Faut-il fractionner le concentré ou bien distribuer la totalité une seule fois par jour ? Le sujet fait débat !

En effet, il est plutôt conseillé de fractionner son apport en deux fois, matin et soir, lorsque la quantité d'aliment concentré distribué dépasse 600 g par brebis. Toutefois, de nombreux éleveurs distribuent des quantités supérieures en une seule fois, hors périodes de transition alimentaire.

Afin de diminuer le temps de travail, deux essais¹ ont comparé deux lots de brebis allaitantes alimentées avec un foin de graminées offert à volonté. Les

quantités de concentré, entre 1 kg et 1,2 kg de mélange fermier, étaient distribuées en un ou deux apports par jour. L'analyse des pH ruminiaux avant le repas et 4 heures après sur toutes les brebis ne montre aucune différence selon la modalité d'apport du concentré.

Les mêmes performances

Par ailleurs, aucune brebis n'a montré de signe d'acidose et les valeurs de pH ruminiaux sont toutes nettement supérieures à 5,5, chiffre considéré comme le seuil d'acidose. De plus, les croissances des agneaux n'ont pas été modifiées par le rythme de distribution du concentré. L'évolution de l'état corporel des brebis n'a pas montré de différence non plus. Le gain de temps quotidien permis par une seule distribution de concentré est évalué à une dizaine de minute par jour pour 25 brebis par rapport au fractionnement du concentré en deux apports. Enfin, les brebis alimentées seulement le matin (ou le soir) ne bêlent plus une fois le concentré distribué, ce qui diminue le niveau sonore dans la bergerie.

¹essais réalisés au CIIRPO, sur le site expérimental du Mourier (87), dans le cadre du projet AstravOvin financé par les régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne Rhône Alpes et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Photo semaine 09-23 : Avec un fourrage à volonté, distribuer l'aliment concentré en un seul apport par jour ne pose pas de problème. Mais attention, les brebis doivent avoir du fourrage en continu.
CP : CIIRPO

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les Conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)